



La passion du hand !!!



Charte éthique, déontologique et sportive du St Gilles HBC

Chaque début de saison, la charte de bonne conduite du club sera signée par l'ensemble des joueurs, parents et dirigeants. En signant sa licence, chacun s'engage à respecter cette charte de bonne conduite du St Gilles HBC. Elle définit les droits et les devoirs qui s'imposent à tous (Joueurs, entraîneurs et parents) pour nous permettre de pratiquer, dans les meilleures conditions possibles, notre passion commune, le handball.

Le joueur

Une Attitude Respectueuse :

- ✓ Chaque joueur est tenu d'avoir une attitude respectueuse en toutes circonstances : vis-à-vis de tous les membres du club, de tous visiteurs, de ses adversaires, des arbitres et de tous les officiels. Il convient de garder sa dignité en toutes circonstances.

Le Respect des Bénévoles :

- ✓ Chaque joueur accepte et respecte l'autorité des membres du Bureau, du Bureau élargi et des entraîneurs. En cas de mauvais comportement, ces cadres ont toute autorité pour rappeler les règles d'éthique.
- ✓ Chaque joueur respecte les plans d'entraînement établis par les entraîneurs du club.

Un Comportement Individuel Exemplaire :

- ✓ Chaque joueur doit se préparer avec sérieux, sans recours à des artifices tel que le dopage.
- ✓ Chaque joueur s'engage à venir aux entraînements et aux matchs dans un état compatible avec la réalisation de performances satisfaisantes (heures de sommeil suffisantes, hydratation et alimentation adaptées, absence d'alcoolisation, ...).
- ✓ Chaque joueur doit respecter le matériel et leur maintien en bon état (tenue, ballons, etc...) mis à sa disposition par le club, être à l'heure à l'entraînement et aux rendez-vous des matchs ;
- ✓ En cas de départ du club, le matériel reste la propriété du St Gilles HBC, donc il sera rendu dans sa totalité et dans un bon état au club.
- ✓ L'utilisation des téléphones portables dans les vestiaires est interdite, sous peine de sanctions en cas de non-respect de cette règle.
- ✓ Seul un joueur, préalablement autorisé par l'entraîneur, pourra utiliser son téléphone portable pour mettre de la musique.

Le Fair-Play quel que soit le Résultat :



La passion du hand !!!



- ✓ Les joueurs doivent reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite, accepter la victoire avec modestie et sans ridiculiser les autres équipes, refuser de gagner par des moyens illégaux (tricheries, dopage, etc...)

L'entraîneur

Une Attitude Respectueuse :

- ✓ Chaque entraîneur est tenu d'avoir une attitude respectueuse en toute circonstance : vis-à-vis de tous les membres du club, de tout visiteur, de ses adversaires, des arbitres et de tous les officiels. Il convient de garder sa dignité en toutes circonstances.
- ✓ Utiliser un langage pédagogique, respectueux, sans injure, ni expression vulgaire ;

Le Fair-Play quel que soit le Résultat :

- ✓ Les entraîneurs doivent reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite, accepter la victoire avec modestie et sans ridiculiser les autres équipes, refuser de gagner par des moyens illégaux (tricheries, dopageetc.)

Ses autres Rôles :

- ✓ La responsabilité de l'entraîneur s'étend, en plus de l'aspect sportif, au maintien d'un bon esprit d'équipe dans et hors du club ;
- ✓ Respecter et garantir la politique technique et de formation du club et/ou de l'entente ; promouvoir et garantir leur image de marque ; former, éduquer, accompagner chaque licencié(e) dans son développement personnel, au sein du groupe ;
- ✓ Il doit :
 - Etre conscient de l'importance de son rôle éducatif, social et moral.
 - Connaître et respecter les règles de son sport et de son club.
 - Respecter les décisions des arbitres.
 - Respecter les entraîneurs, joueurs et supporters adverses, et exiger un comportement identique de ses joueurs. Il en vérifie l'application.
 - Sensibiliser les pratiquants à l'esprit sportif, encourager et récompenser de tels comportements.



La passion du hand !!!



Les parents

Ils sont un élément fondamental du club. Ils assurent le bon fonctionnement de la vie quotidienne en permettant à leur enfant, par le respect des horaires, de venir pratiquer leur sport le plus régulièrement possible.

Le Respect des Bénévoles :

- ✓ La pratique du handball doit être une source de plaisir pour chaque licencié. Il est donc demandé aux parents de respecter le travail de l'entraîneur, les consignes de jeu relèvent de l'initiative exclusives de l'éducateur en charge de l'équipe ;
- ✓ Respecter les choix de composition des groupes effectués par les éducateurs (ne pas vouloir se substituer aux éducateurs) ;
- ✓ Etre parent ne signifie pas manager ou arbitrer à la place des personnes responsables et désignées dans ces fonctions tant pour les manifestations à domicile qu'à l'extérieur.
- ✓ Cela n'empêche pas les débats et les discussions entraîneurs/parents en dehors du terrain dans la plus grande courtoisie.
- ✓ Il est conseillé aux parents de respecter le travail et la progression de leur enfant sans chercher à précipiter inutilement les choses.
- ✓ Il est important de féliciter et encourager les enfants mais il faut respecter l'équipe et l'encadrement adverse ainsi que les officiels du match.

Le Fair-Play quel que soit le résultat :

- ✓ Il est demandé à chaque parent d'adhérent d'adopter un comportement poli, respectueux et d'écoute.
- ✓ Rester dans les tribunes et ne pas pénétrer sur le terrain (l'accès au terrain étant réservé aux dirigeants et aux entraîneurs) ;
- ✓ Toutes attitudes antisportives (verbales ou physiques) envers les joueurs, le ou les arbitres, les managers, les spectateurs sont interdites tant dans les enceintes du gymnase que dans les lieux extérieurs à l'occasion des déplacements.

Les autres membres du club (membres du Bureau,...)

- ✓ Ils s'engagent à respecter l'éthique définie par la présente charte et à la faire respecter.



La passion du hand !!!



Manquement à la charte et les mesures disciplinaires

En cas de manquement au respect de la charte éthique ci-dessus et en fonction de la gravité des actes qui lui seront reprochés, chaque membre du club s'expose aux mesures suivantes :

- ✓ Les sanctions pourraient aller de la simple remontrance verbale en constatant un manquement à cette charte ;
- ✓ A la suspension de compétitions, entraînements ou fonction exercée au sein du club ;
- ✓ Au non renouvellement de la licence en fin de saison ;
- ✓ Ou encore à l'exclusion du club prononcée par le bureau directeur en cas de fautes graves ou répétées.

La signature de cette charte implique son acceptation et son respect, et ce sans aucune restriction.

- ✓ Je soussigné,..... (nom, prénom) joueur ou membre de l'équipe du **Saint Gilles HBC**, m'engage à respecter cette charte.

Date

Le club

Signature du licencié

Signature des parents
(U18 inclus)

Signature Président(e) :
(Nom & Prénom)

JUDE GARDENAT

SAINT GILLES HANDBALL CLUB
7 Rue des Muriers
97435 SAINT GILLES LES HAUTS
6901062@ffhandball.net

Inscription saison 2026 / 2027